Arrondissement de Lunéville 4e Circonscription de M-M



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 4 MARS 1973

Henri FORMELL

Maire de Lunéville

Electeur,

Electrice,

La majorité actuelle a eu l'exceptionnel privilège de diriger la France et, sans opposition aucune, de légiférer. Et cela, pendant quinze années consécutives.

Elle aurait donc pu promouvoir et poursuivre une politique économique, sociale et humaine en rapport avec l'évolution moderne.

Que constatons-nous ? Le Pays est mécontent : La législature se termine sur une hausse des prix d'une ampleur effarante, alors que depuis 1964, on ne nous parle que de stabilité, de la nécessité de l'effort de chacun et plus particulièrement des humbles. Cette législature débouche sur un bilan médiocre que ne peuvent masquer les officielles déclarations d'auto-satisfaction.

A la veille des élections, les promesses de réformes sociales prolifèrent.

Or, à nous Lorrains, il nous faut du tangible.

Il suffit de parcourir notre province, notre arrondissement, pour constater l'oubli dans lequel nous ont tenus nos dirigeants.

LA LORRAINE ET PARTICULIÈREMENT L'ARRONDISSEMENT DE LUNEVILLE MANQUENT DE :

I. - Moyens de Communication

TANT POUR LA LIAISON OUEST-EST QUE POUR LA LIAISON NORD-SUD

- **La R N 4 est dangereuse :**
- **La R N 414 n'est pas encore mise hors gel. Elle attend les rectifications qu'exige son parcours sinueux**
- **La R N 59 reste étroite malgré un trafic important qu'accroîtra encore la percée du tunnel de Sainte-Marie.**
- **Par suite du coût élevé des transports routiers, les industries textiles ont périclité. Le trafic par canal serait plus économique : or, l'axe Nord-Sud, indispensable, n'est pas encore retenu.**
- **Les communications par S.N.C.F. ou autobus doivent être améliorées pour permettre des aller et retour commodes entre Lunéville et les principales localités de l'arrondissement.**



SUPPLÉANT
Claude BIDAULT
Avocat

II. - Équipements d'Urbanisation

● Logements, équipements socio-culturels, sportifs, foyers - logements pour nos anciens, notamment.

Le Tribunal de Grande Instance doit siéger à Lunéville.

Pour corriger ces retards, l'Etat doit laisser au Pouvoir Régional plus de moyens pour le fiancement des réalisations indispensables.

CES COMMUNICATIONS ET CES EQUIPEMENTS CONDITIONNENT L'INDUSTRIALISATION INDISPENSABLE DE NOTRE ARRONDISSEMENT.

Les Travailleurs et la Famille doivent bénéficier de mesures urgentes :

● L'EMPLOI, A TOUS LES ECHELONS, doit être SUR et REMUNERATEUR. Le travailleur a droit à une FORMATION PERMANENTE et à un repos mérité dès 60 ans. Le travail doit être HUMAIN : cadence normale, retour aux 40 heures, et respecter sa dignité d'homme.

L'ARTISAN, le COMMERÇANT qui cèdent leur fonds avec de plus en plus de difficulté, doivent pouvoir prétendre à une RETRAITE NORMALE.

Le CULTIVATEUR doit pouvoir vivre de la terre qu'il enrichit et compter sur une vieillesse sans misère.

Les PROFESSIONS LIBERALES, sans cesse tourmentées par de hâtives réformes, doivent pouvoir retrouver leur équilibre.

La sollicitude du législateur à l'égard de la famille doit-être particulièrement constante.
Voici quelques points pour lesquels nous lutterons :

- Rattrapage du retard des allocations familiales.
- Indexation de ces allocations sur les salaires.
- Attribution rendue plus simple des allocations concernant les handicapés, les orphelins, les jeunes foyers.
- Attribution de l'allocation pour orphelin à toute personne ayant l'orphelin à charge.
- Le salaire unique doit représenter la moitié du SMIC.
- Application d'un quotient familial pour les contributions immobilières.
- Location moins élevée des logements pour famille nombreuse.
- Mise en place progressive de la loi sur la retraite de la mère de famille.
- Etude d'une T.V.A. plus juste
- Création de maternelles, surtout en zone rurale.
- Gratuité du transport scolaire et des livres.
- Crèches
- Les programmes scolaires ne doivent pas être modifiés continuellement.
- Défense de la santé morale de l'enfant.
- Développement des centres d'aide par le travail pour les handicapés mentaux.
- Scolarité obligatoire des sourds et aveugles.
- Etudes supérieures favorisées par allocations spéciales
  A ce programme exaltant, ajoutons
- La protection de la nature, la sauvegarde de nos sites.
- La guerre à la pollution

L'ENSEMBLE DE CES PROJETS N'EST NI UTOPIQUE, NI RUINEUX. LE COUT EN SERA AISÉMENT SUPPORTABLE SI VOS ELUS ÉVITENT LES DÉPENSES DE PRESTIGE, INUTILES ET COUTEUSES.

AVEC L'AIDE DES JEUNES QUI NOUS APPORTENT DYNAMISME ET IDÉES GENEREUSES, NOUS SOMMES PERSUADÉS DE POUVOIR EXÉCUTER CE CONTRAT.

NOUS NOUS Y EMPLOIERONS.

Pas d'Abstention

N'attendez pas le second Tour ;

le 4 Mars VOTEZ

Henri FORMELL

IMPRESSION MODERNE LUNÉVILLOISE